

Contribution de la FNTV Tourisme Ile-de-France à l'enquête publique sur les travaux du parking Pershing à Paris.

La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs regroupe en France plus de 1000 entreprises autocaristes et représente 45 000 véhicules opérant sur tous types d'activité.

En Ile-de-France, la FNTV Tourisme Ile-de-France représente 70 entreprises franciliennes et 1600 véhicules exerçant des activités de tourisme par autocar en région Ile-de-France. Elle a pour mission de valoriser ce secteur économique auprès des pouvoirs publics régionaux et de répondre aux principaux enjeux de ce secteur sur ce périmètre géographique.

La gare routière Pershing de la porte Maillot revêt une dimension stratégique particulièrement importante pour les entreprises autocaristes car cette infrastructure est un des seuls parkings pour autocars de l'ouest parisien.

Le projet de réhabilitation de cet espace suscite chez les entreprises adhérentes de notre fédération, les positions suivantes :

Éléments positifs relevés par la profession :

La Profession se félicite que la gare routière soit intégrée à un bâtiment rénové qui renvoie une image positive et moderne et qui inclut l'activité autocariste.

Il est également apprécié que cette infrastructure intègre une dimension servicielle accrue pour les conducteurs des autocars comme pour les voyageurs : l'information dynamique sur les horaires des cars, les équipements sanitaires, les espaces d'attente, ainsi que le cheminement facilité depuis le métro par une meilleure signalisation et une connexion directe.

La Profession demande à être associée aux travaux qui seront menés concernant les services aux voyageurs afin que l'expertise des acteurs de la mobilité puisse être prise en compte dans l'élaboration de ce projet (contact : noel.thiefine@fntv.fr)

Craines et interrogations de la Profession :

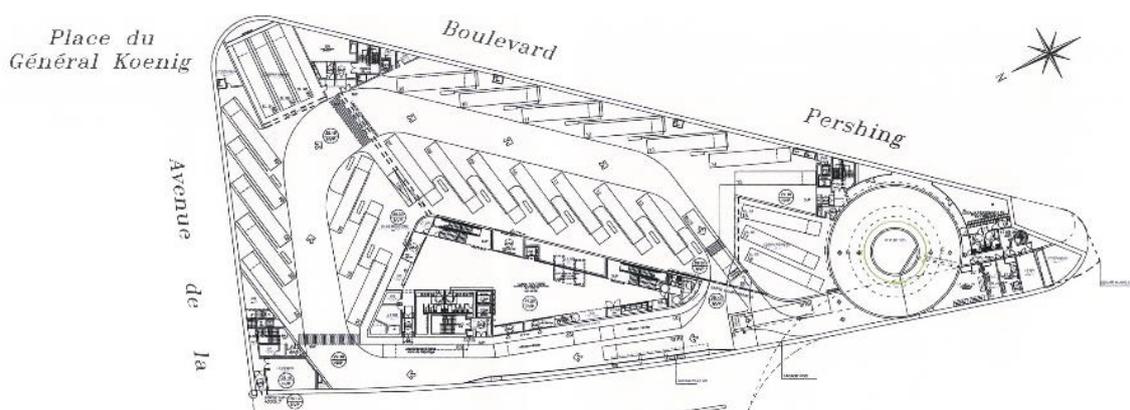
1- La baisse du nombre de places de stationnement pour les autocars de 37 à 31 (18 de remisage et 13 à quai) est l'élément majeur de crainte pour la profession.

La gare routière étant dans sa version antérieure en surcapacité structurelle (des autocars stationnant aux abords), la baisse du nombre de places pourrait être génératrice de perturbations encore plus importantes que celles vécues antérieurement.

La proposition de la FNTV Tourisme Ile de France est que l'actuel parking de substitution de la gare routière de Pershing contenant 25 places soit conservé, afin que les cars puissent

effectuer les régulations dans cet espace et non aux abords de cette infrastructure, compte tenu de l'importante contribution de notre activité pour l'économie touristique francilienne.

Par ailleurs, l'espace confiné de ce projet de gare routière interroge la Profession quant aux difficultés de manœuvre à l'intérieur et aux potentiels accrochages pouvant en résulter.



2- Le projet prévoit que le futur parking sera souterrain. La Profession s'interroge sur les conditions d'accès et de sécurité.

La FNTV Tourisme Ile-de-France demande à connaître la nature des véhicules qui seront autorisés à y accéder au regard de leur motorisation (diesel, GNV, électrique) afin de prendre en compte exigences environnementales formulées par la Ville de Paris.

Egalement, la Profession souhaite savoir si le dimensionnement de l'infrastructure permettra aux véhicules à double étage, qui exercent des activités touristiques, pourront pénétrer dans cette enceinte et continuer d'utiliser cet espace de stationnement.

Autre aspect en lien avec la sécurité, la FNTV Tourisme Ile-de-France demande des précisions relatives aux durées d'immobilisation en cas de déclenchement des systèmes anti-incendie, ceux-ci pouvant avoir de forts impacts sur le respect des temps de conduite et de repos des conducteurs et les exigences de ponctualité des services touristiques.

3- Enfin, il convient que cet édifice puisse accueillir les autocars à des coûts en lien avec l'économie de cette activité. La Profession demande donc que les futurs aménagements n'entraînent pas une hausse tarifaire pour le stationnement des autocars.